

CONCOURS NATIONAL D'ESTAMPE SCOLAIRE

école - collège - lycée

Du 1er septembre 2024

au 19 avril 2025

Marraine de l'édition :
MARIE DESCHAMPS

Illustration ©Montaine Sanchez pour le Centre Culturel le Bief 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique s'il vous plaît



Concours organisé par le Centre Culturel le Bief

23 rue des Chazeaux 63600 Ambert

Plus d'infos sur www.lebief.org



RÈGLEMENT

du concours d'estampe scolaire 2024-2025

Préambule

Ce concours est né de la volonté des organisateurs de vouloir pérenniser et valoriser un projet inter cycles « Estampe en partage » qui a vu le jour sur le bassin de Vichy dans l'Allier. Ce dispositif réunit des enfants du CM1 à la Terminale autour d'un même média qu'est l'estampe. Sous toutes ses formes, des plus simples aux plus élaborées, l'estampe rythme la vie artistique de ces classes pendant l'année scolaire. De la théorie à la pratique en passant par la lecture d'œuvres et l'histoire des techniques, l'estampe n'a plus de secret pour ces élèves. C'est dans ces conditions qu'est venue l'idée d'agrandir le cercle des participants en organisant un concours.

Le Centre Culturel le Bief s'inscrit dans une démarche de transmission de savoir-faire autour du papier et de l'estampe. Sa Manufacture d'images est un lieu identifié dans ce domaine et offre la possibilité de s'initier aux différentes techniques de l'estampe. Le Bief possède aussi des ateliers d'impressions pour les artistes et les scolaires. Une artothèque permet la démocratisation de l'Art par des expositions itinérantes chez des particuliers, des collectivités, des établissements scolaires ou des entreprises. Cette association se situe en plein cœur du Livradois-Forez dans la petite ville d'Ambert, pays de la fourme, de la tresse et du papier.

La mascotte du Bief se prénomme GUS et est un petit imprimeur jovial et joufflu ; c'est ce dernier qui viendra prendre la pose pour constituer le trophée de cette manifestation.

Article 1

Le Centre Culturel le Bief organise un concours intitulé :

Concours d'estampe scolaire

débutant le 1^{er} septembre 2024 et dont la date limite de participation est fixée au 19 avril 2025, cachet de la poste faisant foi. Ce concours bénéficie de la participation d'entreprises engagées pour la promotion des Arts Graphiques.

Marie Deschamps, artiste graveure et professeure incroyable, sera la marraine de l'édition. (Cf. annexes)

Article 2

Ce concours est ouvert à tous les établissements scolaires du territoire national qui relèvent du Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, et de celui de l'Agriculture, du CP à la terminale ainsi que les établissements et classes d'unités d'enseignements spécialisés (IME, SEGPA, ULIS...).



Marie Deschamps lors du festival de la Bonne Impression 2023



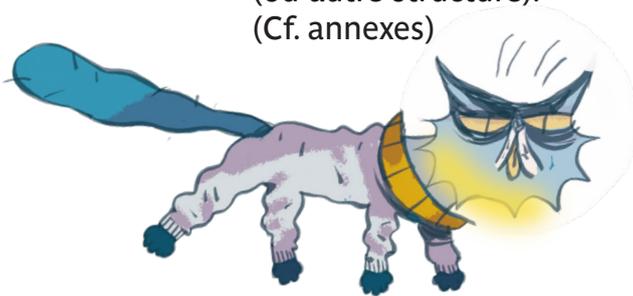
Modalités

Ce concours gratuit propose la réalisation d'une estampe autour d'un thème défini chaque année.

Le thème retenu pour 2024/2025 est : **L'ESPACE, SPACE OPERA ET AUTRES VOYAGES GALACTIQUES.**

Les réalisations sont :

- impérativement individuelles
 - d'au maximum 1 feuille par réalisation
 - numérotées et signées par chaque participant au recto. Le titre devant être visible au verso de l'estampe ainsi que le nom du participant, de même que le nom et l'adresse de l'établissement scolaire (ou autre structure).
- (Cf. annexes)



Article 3

3.1 - Les élèves peuvent participer du 1^{er} septembre 2024 au 19 avril 2025 en remplissant le bordereau d'envoi des œuvres disponible à la fin du règlement en annexe et en envoyant les productions dans les conditions définies ci-après.

3.2 - Les estampes doivent être réalisées sur du papier suffisamment épais (minimum 125 g).

Elles devront **obligatoirement** respecter les formats de papier suivants en présentation portrait ou paysage :

- **format A4**
- **format A3**
- le nom du papier devra être inscrit au verso de l'estampe

Attention à n'imprimer que d'un seul côté : les planches recto/verso sont éliminées. Toutes les techniques sont autorisées : linogravure, gravure sur tetrapack ou sur rhénalon, kitchen-litho, lithographie, gravure sur métal, xylogravure, sérigraphie, typographie, etc. Seules les techniques d'estampe numérique sont interdites. L'utilisation de banques de données (banque images) n'est pas autorisée telle quelle.

Aucun plagiat d'estampe publiée, de livre d'artiste, de création numérique... ne sera retenu. Les photocopies sont interdites, seuls les originaux sont acceptés. Inscrire au bas du verso de chaque planche, en lettres capitales, très lisiblement au crayon : le nom, le prénom, l'âge, la catégorie pour laquelle l'élève concourt, le titre de l'œuvre, la classe du participant, le nom de l'enseignant, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement scolaire.

Un seul tirage est nécessaire pour concourir, les établissements pouvant conserver et/ou imprimer d'autres exemplaires à partir de la matrice.

3.3 - Date limite de remise des travaux : **19 avril 2025**. L'envoi des travaux doit impérativement être accompagné du bordereau d'envoi des œuvres correctement rempli. Les estampes doivent être suffisamment protégées pour le transport. Elles doivent notamment être expédiées à plat non pliées, non conditionnées dans un tube, non plastifiées et être expédiées correctement affranchies à l'adresse suivante :

Concours d'Estampe Scolaire
Centre Culturel le Bief
23 rue des Chazeaux
63600 Ambert

Toute œuvre,

- hors format (Cf. : article 3.2)
 - dont le nombre de feuilles est inapproprié au type de participation (Cf. : l'article 2)
 - dont l'âge des participants est inapproprié au type de participation (Cf. : article 2)
 - dont l'envoi est hors délai (Cf. : article 3.3)
- sera immédiatement éliminée.
Il ne sera pas accusé réception des travaux.

Article 4

Un jury de pré-sélection, composé de représentants du Centre Culturel le Bief, d'un professionnel de l'estampe, d'un représentant du Centre d'Art Contemporain du Creux de l'Enfer, effectuera en avril 2024 une première sélection des productions.

Ce jury choisira, parmi l'ensemble des productions reçues, celles qui rempliront au mieux les critères suivants :

- Créativité
- Qualité d'exécution
- Traitement de la thématique

La sélection se fera par tranche d'âge :

Catégorie école - Prix Gustave Doré
Catégorie collège - Prix Johannes Gutenberg
Catégorie lycée - Prix Albrecht Dürer

Les membres du jury se réservent le droit de délivrer une mention spéciale pour la qualité du travail présenté.

Le Jury est présidé par la marraine de l'édition.

Il est composé des membres suivants :

- Ben Quêne, directeur du pôle Arts Graphiques du BIEF
- Marie Deschamps, marraine de l'édition
- Philippe Hugot, amateur d'estampes
- Un représentant du Centre d'Art Contemporain du Creux de l'Enfer
- Matthieu Coulanges, fabricant d'outils pour la gravure

Tous les participants recevront un diplôme de participation en version papier.

Trois prix sont délivrés par catégorie.

Catégorie école Prix Gustave Doré

Gus d'or

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour la classe ou l'école + 1 estampe dédicacée pour l'élève lauréat + 1 trophée Gus d'or + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure, 1 presseur manuel et 1 rouleau encreur offerts par le Géant des Beaux Arts + 1 bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir chez Matthieu Coulanges + 1 lot de papier Hahnemühle édition d'Art.

Gus d'argent

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus d'argent + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure et 1 presseur manuel offerts par le Géant des Beaux-Arts + 2 entrées gratuites pour visiter le Château de Mons à Arlanc et découvrir l'histoire de l'estampe.

Gus de bronze

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus de Bronze + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure offert par le Géant des Beaux-Arts

Catégorie collège Prix Johannes Gutenberg

Gus d'or

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour la classe ou l'école + 1 estampe dédicacée pour l'élève lauréat + 1 trophée Gus d'or + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure, 1 presseur manuel et 1 rouleau encreur offerts par le Géant des Beaux Arts + 1 bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir chez Matthieu Coulanges + 1 lot de papier Hahnemühle édition d'Art.

Gus d'argent

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus d'argent + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure et 1 presseur manuel offerts par le Géant des Beaux-Arts + 2 entrées gratuites pour visiter le Château de Mons et découvrir l'histoire de l'estampe.

Gus de bronze

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus de Bronze + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure offert par le Géant des Beaux-Arts



Catégorie lycée prix Albrecht Dürer

Gus d'or

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour la classe ou l'école + 1 estampe dédicacée pour l'élève lauréat + 1 trophée Gus d'or + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure, 1 presseur manuel et 1 rouleau encreur offerts par le Géant des Beaux Arts + 1 bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir chez Matthieu Coulanges + 1 lot de papier Hahnemühle édition d'Art.



Gus d'argent

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus d'argent + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure et 1 presseur manuel offerts par le Géant des Beaux-Arts + 2 entrées gratuites pour visiter le Château de Mons et découvrir l'histoire de l'estampe.

Gus de bronze

1 estampe dédicacée par la marraine de l'édition 2024/2025 pour l'école ou la classe + 1 trophée Gus de Bronze + 1 diplôme papier + 1 kit de linogravure offert par le Géant des Beaux-Arts



Article 6

Tous les lauréats seront informés des résultats à l'adresse de leur établissement scolaire mentionnée sur le bordereau d'envoi des productions.

- La remise des prix et l'exposition des travaux primés aura lieu à Ambert durant le festival la Bonne Impression le samedi 24 mai 2025.

Article 7

Les travaux ne seront pas retournés et intégreront le fonds du concours.

Le Centre Culturel le Bief, propriétaire des productions se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, livres, sites internet, réseaux sociaux, etc.) les productions réalisées ou d'en faire don à un établissement public et ce, sans restriction ou demande de participation financière.

Article 8

Les organisateurs se réservent la possibilité d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 9

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs. Le règlement est disponible gratuitement sur simple demande auprès du Centre Culturel le Bief.

Article 10

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation, sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Toutes déclarations inexactes ou mensongères, toutes fraudes entraînent la disqualification du participant.

Article 11

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne peut être réglé à l'amiable est soumis aux tribunaux compétents.

Article 12

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au concours disposent, en application de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification des données les concernant.



Pour tous renseignements relatifs à ce concours, n'hésitez pas à contacter le Centre Culturel le Bief : 04 73 82 16 59 ou ben@lebief.org ou www.lebief.org



En partenariat avec :



LE
CREUX
DE
L'EN-
FER
centre d'art
contemporain

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS



Comment présenter son travail ?

Les conseils de Gus

RECTO



Numéro
de tirage

Signature
de l'élève

VERSO

Nom et prénom de l'élève
Technique employée
Nom du papier et grammage
Quelle catégorie ?
Catégorie école - Prix Gustave Doré
ou
Catégorie collège - Prix Johannes Gutenberg
ou
Catégorie lycée - Prix Albrecht Dürer

Nature du handicap (pour les classes spécialisées)

Titre de l'œuvre

Nom de l'enseignant
Contact de l'enseignant (numéro de téléphone et/ou email)

Nom et l'adresse de l'établissement ou de la structure
+ numéro de téléphone et/ou adresse email

Possibilité de travailler en format paysage ou portrait



Papier
format A4 (21x29,7cm)
ou A3 (29,7x42cm)



- Fais attention aux traces de doigts sur la marge du papier.
- Fais attention aux tâches.
- Fais en sorte que ton impression soit bien nette.
- Respecte bien le thème de cette édition.

Marie DESCHAMPS



Une crevette, une plaque minéralogique, une tranche de salami, des animaux, des gens, et bien d'autres sujets viennent prendre place dans le musée personnel de Marie Deschamps.

Tout est prétexte à fabriquer une image, un recueil, un livre ou tout autre objet imprimé. Marie grave, dessine, brode tout le temps. Du feu rouge un peu long à son rocking-chair sur sa terrasse face à la chaîne des puys, elle active ses doigts pour créer des images.

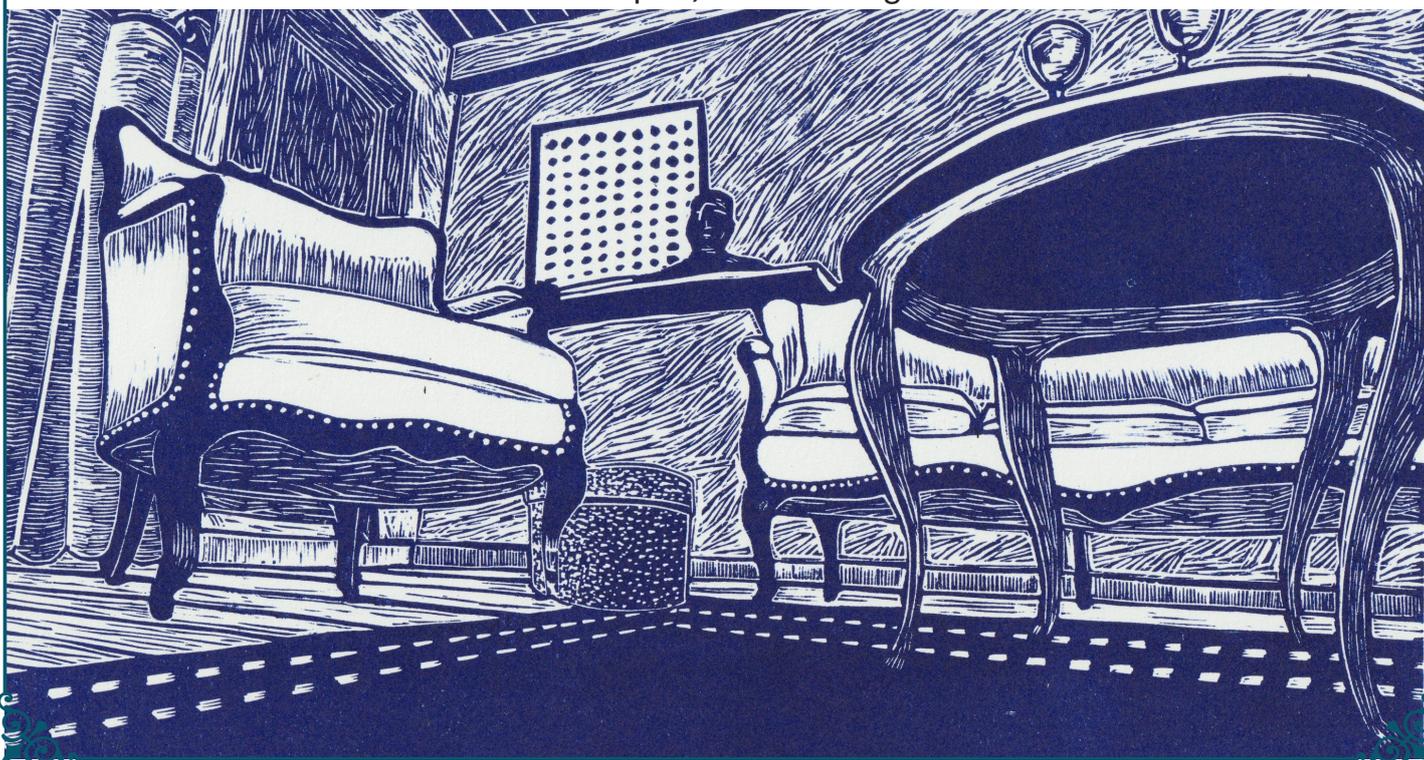
Si son travail reflète admirablement bien son caractère joyeux et espiègle, il n'en reste pas moins colossal en terme de temps. Marie fait partie de ces personnes un brin hyperactive qui ont besoin de toujours s'occuper les mains et c'est pour le plus grand plaisir de leurs spectateurs.

Dans l'univers de Marie il faut aller chercher les détails, la référence qui va donner un nouveau sens à ce qu'on voit. Et pour ne rien gâcher, en plus d'être merveilleux, son travail est rempli d'humour.

Marie est artiste à n'en pas douter mais est aussi professeure d'Arts Appliqués et il nous prend parfois l'idée d'envier ses élèves. Marie fait participer certaines de ses classes à notre concours depuis sa création et nous lui en sommes reconnaissant. C'est avec une immense fierté que nous lui avons proposé d'être la maraine du concours 2024/2025.

Quelle joie pour nous de savoir que c'est elle qui va accompagner cette épreuve tout au long de l'année.

Vous pouvez retrouver son travail sur instagram : [@radis.mechant](https://www.instagram.com/radis.mechant)
N'hésitez plus, allez vous régaler !!





Bordereau d'envoi des estampes individuelles

Un tirage = un participant

Les œuvres originales accompagnées du bordereau d'envoi dûment complété doivent être expédiées avant le **19 avril 2025** à l'adresse suivante :

Concours d'Estampe Scolaire
Centre Culturel le Bief
23 rue des Chazeaux
63600 Ambert

Les renseignements demandés sont indispensables pour la bonne gestion des œuvres et la bonne identification de leur auteur.

Merci de bien vouloir compléter le bordereau en **LETTRES CAPITALES** pour en faciliter la lecture.

Cocher les cases adéquates

- Établissement : Établissement public Établissement privé
Nature établissement : École élémentaire Établissement spécialisé
 Centre socio-culturel Autres :

Compléter en **LETTRES CAPITALES** et cocher les cases correspondantes

Dénomination et adresse de l'établissement scolaire OU structure sociale et culturelle :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

Mme M. Autre

Nom de l'enseignant.e / animateur.rice :

Fonction / qualité : Enseignant.e (1^{er} et 2nd degré) Animateur.rice Autres :

Téléphone ou portable de l'enseignant.e / animateur.rice :

Discipline enseignée : Arts Plastiques Arts Appliqués Toutes disciplines

Autres :

Bordereau d'envoi des estampes individuelles

Nom de l'établissement :

Nom de l'enseignant / animateur :

	Nom du participant	Prénom du participant	Catégorie École	Catégorie collègue	Catégorie lycée	Titre
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Nombre total d'œuvres :

Nombre total de participants :

Le nom, le prénom, la catégorie, le titre de l'œuvre, le nom et l'adresse de l'établissement ou de la structure doivent être mentionnés au verso et au bas de chaque tirage. Afin de permettre au jury d'évaluer à sa juste valeur le travail réalisé par les élèves, merci d'indiquer, pour les classes spécialisées, la nature de leur handicap. Nous vous conseillons de conserver une copie de ce document.

Pour toute demande d'information complémentaire : ben@lebief.fr

Pour 2025, le Festival de la Bonne Impression aura lieu les 23, 24 et 25 mai en centre ville d'Ambert. Ateliers, expositions, spectacles et la fameuse remise des prix du Concours National d'Estampe Scolaire ! Plus d'infos sur www.lebief.org ou sur nos réseaux.

Bonne chance les terriens !



Centre Culturel le Bief
23 rue des Châteaux 63600 Ambert
04 73 82 16 59 - www.lebief.org - contact@lebief.org